

Projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire mauzéen

Propositions du groupe de concertation (novembre 2016)

1.	Présentation	2
	Contexte	2
	Mandat donné au groupe de concertation	2
	Appuis extérieurs	2
	Instances de la concertation	2
2.	Le groupe de concertation	3
	Constitution	3
	Liste des habitants volontaires	3
	Parcours de travail	4
3.	Propositions	7
	Les sept propositions principales	7
	Des propositions complémentaires	8
4.	Conclusion	9

1. Présentation

Contexte

Après une première phase d'entretiens préalables à une réunion d'information sur le projet d'unité de méthanisation commanditée par la Communauté d'Agglomération du Niortais qui s'est terminée le 14 janvier 2016, la SAS Déméter Energies porteuse du projet, a souhaité poursuivre le développement de son projet en associant des habitants volontaires à la formulation de propositions visant à améliorer le projet d'unité de méthanisation.

Mandat donné au groupe de concertation

L'objet de la concertation portait donc sur les améliorations possibles à apporter au projet, il ne s'agissait pas d'imaginer des alternatives au process de méthanisation souhaité par la SAS Déméter Energies. C'est autour de cette intention initiale qu'un groupe de 18 habitants s'est réuni pour produire une série de propositions.

Appuis extérieurs

Pour les accompagner dans ce travail de créativité collective, la SAS Déméter Energies a fait appel à [l'Ifrée](#) (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) pour assurer l'animation de cette dynamique de dialogue et des travaux de production.

Des questions identifiées par les membres ont obtenues des éclairages par des intervenants extérieurs sur les domaines spécifiques tels que l'intégration paysagère et architecturale, la prévention des nuisances olfactives, le financement participatif et le potentiel de gestion des déchets existant sur le territoire.

Ainsi, 4 experts sont intervenus face au groupe de concertation :

- Jordane Ancelin, paysagiste au [Parc Naturel Régional du marais poitevin](#) ;
- Fabrice Caïni, ingénieur à [ATMO Poitou-Charentes](#) ;
- Marie-Véronique Gauduchon, directrice de [Lumo-France](#) (organisme spécialisé dans le financement et l'épargne participative des projets d'énergies renouvelables) ;
- Cyril BAUMARD, responsable du Service des déchets ménagers de la [Communauté d'Agglomération du Niortais](#).

Instances de la concertation

Dans la poursuite de la dynamique de dialogue engagée, le présent document qui compile les productions du groupe sera porté à la connaissance du comité de concertation qui assure le suivi des orientations de la concertation.

Constitution du **comité de concertation** à partir d'octobre 2015 :

- La SAS Déméter Energies (représentée par son président et la chargée de mission développement),
- Le maire de Mauzé-sur-le-Mignon accompagné de deux élus,
- Le maire de Prin-Deyrançon,
- La Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Niortais en charge du développement durable accompagnée de la Chef de projet Responsabilité sociale et environnementale des organisations,
- Le Conseil Départemental (représenté par Séverine Vachon, Vice-Présidente Co-présidente de la Commission 2 Agriculture - Environnement - Eau),

- Le Parc Naturel Régional du marais poitevin (représenté par Sandrine Guihéneuf, Directrice technique Service aménagement et cadre de vie),
- ATMO Nouvelle Aquitaine et le CAUE sont invités à ce comité de concertation.

Entre mai et novembre 2016, un **groupe de concertation** qui a rassemblé des habitants volontaires pour engager un travail de formulation de propositions visant à l'amélioration du projet d'implantation de l'unité de méthanisation.

Une à une, les propositions détaillées présentées seront donc soumises à leur appréciation afin qu'ils apportent des éléments de réponse sur la possibilité de réalisation.

L'ensemble de ces propositions seront par la suite présentées en réunion d'information des habitants du secteur mauzéen ainsi que les réponses apportées par les différents protagonistes du comité de concertation.

2. Le groupe de concertation

Constitution

Les personnes engagées dans le groupe de concertation se sont inscrites suite à la réunion d'information sur le projet d'implantation d'une unité de méthanisation du 14 janvier 2016.

A l'issue de la réunion, des formulaires d'inscription étaient disponibles. Cette possibilité d'inscription avait été annoncée pendant la réunion d'information puis relayée dans les jours qui ont suivis sur le site internet de Déméter Energies (avec un formulaire d'inscription pour participer)

Une trentaine de personnes ont ainsi pu manifester leur intérêt à recevoir des informations sur le projet ou à participer au groupe de concertation. L'ensemble de ces personnes ont été invitées à une première réunion de positionnement le 3 mai 2016 pour permettre à chacun de mieux comprendre ce qui était attendu au sein du groupe de concertation en termes d'objet de travail et de méthodes de travail collectif.

Suite à cette réunion, 18 personnes ont confirmé leur souhait de formuler des propositions d'améliorations du projet. Notons qu'une personne est sortie du groupe après la 2^e réunion de travail, invoquant sa difficulté à contribuer à l'élaboration des propositions pour un projet privé.

Liste des habitants volontaires

Par ordre alphabétique...

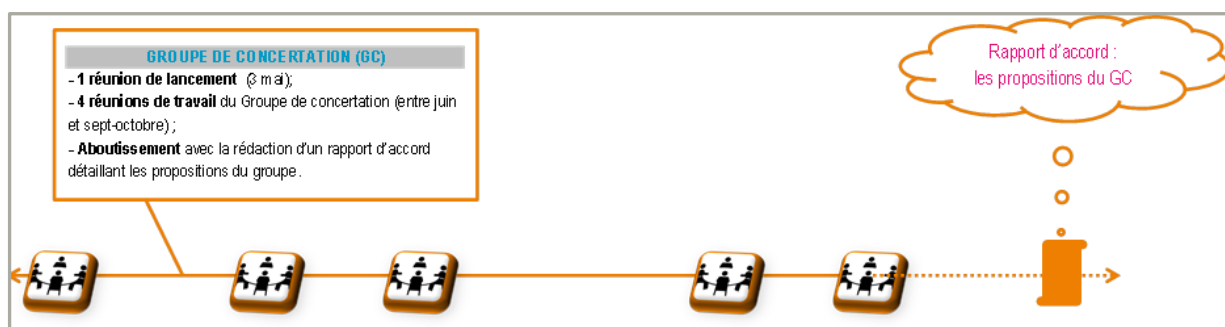
Florence AIRAUD, Yves ARNAUD, Stéphane BARBOT, Dominique BOUTIN, Olivier CAILLE, Guy CAPDEVIELLE, Marie-France CAPDEVIELLE, Olivier DOMINEAU, Christophe GAUTIER, Alexis INGRAND, Jean-Paul LUCAS, Anthony PROU, Maurice ROGER, Christiane ROCQ-JOLLIVET, Sandrine SERRECCHIA, Chantal SOULISSE, Pierre-Olivier TOMASI, Vincent YGOUT,

Aucune des réunions n'a permis de rassembler l'intégralité des habitants volontaires, par difficulté de disponibilités aux dates arrêtées par sondage. La fréquentation a oscillé de 6 à 12 personnes sur 5 réunions de travail, avec une moyenne de 9 personnes, ce qui a permis d'aboutir à la production de 7 propositions d'améliorations pour l'implantation de l'unité de méthanisation.

Place des porteurs de projet

Vanessa Baudrier-Paillat était présente à toutes les réunions en tant qu'animatrice du projet pour Déméter Energies. David Paillat, président de la SAS Déméter Energies, est venu sur 3 réunions. Leur participation à la formulation a été restreinte afin de ne pas influencer les membres du groupe. D'un commun accord avec eux et le groupe, ils ont adoptés une posture d'observation (sans intervention) sur les moments d'émergence d'idées et ont apporté des éléments de compréhension du contexte ou des réponses aux questions posées par le groupe.

Parcours de travail



Initialement, le groupe de concertation devait se réunir 5 fois (une fois pour le lancement et 4 réunions de travail ensuite). Une réunion complémentaire a été nécessaire pour valider collectivement le contenu de ce recueil. La progression des 6 réunions a alterné entre présentations et apports par des appuis extérieurs, temps d'émergence collective, rédaction plus approfondie en sous-groupe et validation partagée des versions des propositions présentes dans ce document.

Réunion 1 (3 mai 2016)

Il s'agissait de la réunion de lancement des travaux du Groupe de concertation qui avait pour triple objectif de :

- ⇒ permettre aux personnes présentes de mieux comprendre ce qui est attendu du Groupe de concertation,
- ⇒ amorcer la réflexion sur les pistes d'améliorations du projet,
- ⇒ recueillir les engagements des personnes à participer aux réunions de travail du Groupe de concertation.

Trois questions ont permis d'identifier collectivement des pistes d'améliorations, et ce, afin d'éclairer les présents sur la nature du travail à accomplir par la suite et ainsi de confirmer ou non leur engagement dans le groupe de concertation :

- « **Qu'est-ce qui peut faire du projet d'unité de méthanisation un projet de territoire ?** (*comment faire de ce projet un projet de territoire ? selon vous, que manque-t-il pour faire de ce projet un projet de territoire ?*) »
- « **Qui peut être concerné par ce projet (quels acteurs) ?** (*Qui associer dans ce projet de territoire ? quels liens seraient à faire entre ce projet et d'autres projets sur la commune/territoire ?*) »
- « **Selon vous, quelle plus-value peut apporter ce projet à votre commune ?** (*en quoi c'est intéressant ? quels bénéfices, pas seulement financiers, cela peut-il apporter ?*) »

Réunion 2 (15 juin 2016)

Il est rappelé aux participants les points de repères importants dans lesquels s'inscrivent les travaux du Groupe réuni.

- « **La concertation est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de parvenir à des propositions acceptées par le plus grand nombre des acteurs concernés.** »

- Nécessité de distinguer dans quelle logique s'inscrit le travail du Groupe de concertation. Ces deux logiques ne se traduisent pas par les mêmes manières d'opérer dans le quotidien du projet.

Logique de la concertation :

⇒ dialoguer puis décider

Logique de la communication :

⇒ décider puis convaincre, faire adhérer

Dans le cas présent, **c'est la logique de concertation qui est recherchée** et mise en œuvre. Aussi, la démarche de concertation engagée n'a pas vocation à se substituer à l'élaboration du projet d'unité de méthanisation, mais à y contribuer.

L'objectif des travaux du groupe de concertation est rappelé : produire des propositions, qui seront soumises à l'avis et l'appréciation du Comité de concertation (le Comité de concertation aura pour responsabilité de se saisir des propositions et d'apporter des éléments de réponses sur leur mise en œuvre).

Au cours de cette deuxième réunion, la question « Si vous croisez une personne dans la rue qui vous demande « C'est quoi pour vous un projet de territoire ? », que lui répondez-vous ? » a été posée collectivement aux membres du groupe présents. Chacun a pu écrire sur un papier au format A5 ses idées. L'ensemble des idées a été affiché pour partager les propos des uns et des autres.

Voici l'ensemble des idées produites :



C'est sur cette base d'échanges d'idées que le groupe a poursuivi son travail en cherchant à approfondir 3 idées issues de la réunion de lancement :

- « **intérêt pour le territoire si on élargit le recyclage à d'autres types de déchets (nos ordures ménagères, nos déjections, tous déchets végétaux.** »
- « **l'unité de méthanisation n'est qu'une maille d'un projet de territoire.** »
- « **tout le monde (habitants du territoire) devrait se sentir concernés : comment ?** »

Au cours de cette réunion, le groupe a également identifié des sujets sur lesquels il avait besoin d'un apport complémentaire dans les prochaines réunions : le financement participatif, la gestion actuelle des déchets verts et ménagers sur le territoire (l'existant, les contraintes et les potentiels d'évolution) et le cadre législatif pour l'ouverture au public de l'unité de méthanisation.

Réunion 3 (29 juin 2016)

Cette deuxième réunion avait pour objet :

- ⇒ La présentation du principe de « panel de nez » mis en place avec l'appui d'ATMO dans des projets à impacts olfactifs
- ⇒ La poursuite des travaux de formulation des pistes d'amélioration du projet

A ce stade du calendrier, le groupe avait approfondi 4 propositions sur les 7 finalement produites.

Réunion 4 (22 septembre 2016)

Cette 4^e réunion a eu pour principal objet d'apporter des points de repères sur les questions liées au financement participatif d'un côté et sur l'état des lieux de la gestion des déchets sur le territoire mauzéen par l'intervention de deux experts invités spécifiquement.

- Marie-Véronique GAUDUCHON est intervenu en tant que directrice générale de Lumo-France qui est une plateforme de financement participatif des projets d'énergies renouvelables. Elle a apporté des points de repères généraux sur les modes de financement participatif, présentant Lumo-France comme un des acteurs de l'épargne participative en France.
- Cyril BOMBARD est intervenu en tant qu'adjoint au directeur de la Régie des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Les réalités du fonctionnement de la Régie, mais aussi les précisions sur la fiscalité spécifique aux déchets, ainsi que les potentiels de développement de la filière déchets vue sous l'angle des déchets adaptés à la méthanisation.

Réunion 5 (20 octobre 2016)

Cette 5^e réunion avait pour objet de partager l'état des propositions produites au sein du groupe et de poursuivre la formulation de propositions d'améliorations du projet. Une présentation de la mise en place possible d'un « panel de nez » a également été faite par Fabrice Caïni, d'ATMO Nouvelle Aquitaine.

A l'issue de cette réunion, 3 nouvelles propositions ont été formulées, fortement inspirées des interventions des experts invités à la réunion précédente.

Le nombre de 7 propositions détaillées a alors été atteint.

Réunion 6 (16 novembre 2016)

Ce fut la dernière réunion de travail du Groupe qui a permis de reprendre l'ensemble des propositions formulées pour les amender collectivement quand cela s'avérait nécessaire et les valider.

3. Propositions

Les sept propositions principales...

En lien avec l'**information et la pédagogie**...

Proposition d'action n°1 : informer la population

Proposition d'action n°3 : accueil du public sur le site

Qui favorisent l'**implication des habitants**...

Proposition d'action n°5 : mise en place d'un panel de nez volontaires

Proposition d'action n°6 : financement participatif

Proposition d'action n°7 : devenir actionnaire de la SAS Déméter Energies

Qui s'inscrivent **dans une logique d'économie circulaire**...

Proposition d'action n°2 : d'un projet agricole à une innovation en économie circulaire

Proposition d'action n°4 : élargir le recyclage à d'autres types de déchets

Proposition d'action n°1

Titre de l'action proposée :

Informer la population

Auteurs de la fiche :

- Jean-Paul LUCAS
- Pierre-Olivier TOMASI
- Sandrine SERRECCHIA

Objectifs de l'action :

- Favoriser une image positive de l'unité de méthanisation sur le territoire
- Permettre à la population d'accéder facilement à l'information relative à l'unité de méthanisation
- Promouvoir le processus de méthanisation agricole

Description (détaillée) :

Une publication à destination de la population du territoire diffusée sous deux formes différentes :

- une version papier avec une fréquence de diffusion annuelle (le premier numéro au bout de 6 mois), qui serait imprimée et distribuée dans les boîtes aux lettres ou via les bulletins municipaux de Mauzé-sur-le-Mignon et de Prin-Deyrançon et/ou via « Territoire de vie » (bulletin d'information des habitants de la Communauté d'Agglomération du Niortais - CAN)
- et une version internet sous forme d'une newsletter trimestrielle envoyée dans les boîtes mail et alimentant régulièrement le site internet de Déméter Energies.

Trois types de contenus seraient à privilégier :

- le suivi de l'exploitation de l'unité de méthanisation sur les aspects techniques : performances et niveaux de production ; incidents ; ...
- les bénéfices environnementaux : chiffres sur les économies d'énergie réalisées à l'aide d'indicateurs précis et clairs pour la population comme les équivalents de consommation énergétique d'un foyer...
- informations financières et économiques : chiffre d'affaire, montants des investissements

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

Une partie de la population est déjà hostile au projet. Une autre partie de la population neutre pour le moment, peut le devenir par manque d'information et d'éléments de compréhension du projet dans toutes ses dimensions (technique, économique, partenariale au sens des liens générés avec des acteurs publics du territoire)

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : la population du territoire
- Réalisateurs : la SAS Déméter Energies
- Partenaires à associer : Mairies (de Mauzé-sur-le-Mignon et Prin-Deyrançon) et CAN

Les critères d'évaluation

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

- ... le nombre d'abonnés à la newsletter augmente (évaluable facilement),
- ... la fréquentation du site internet de Déméter Energies est régulière et augmente (évaluable facilement),
- ... le support papier est lu (difficile à évaluer).

Des liens avec la presse quotidienne régionale sont à entretenir en parallèle de cette démarche.

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°2

Titre de l'action proposée :

D'un projet agricole à une innovation dans l'économie circulaire

Auteurs de la fiche :

- Alexis INGRAND
- Dominique BOUTIN
- Stéphane BARBOT

Objectifs de l'action :

- Exploiter à plein les possibilités du méthaniseur et assurer la pérennité de la structure par apport de volume
- Contribuer au développement d'emplois direct et indirects
- Faire du méthaniseur un véritable outil social, d'échange local avec l'agriculture au profit du territoire
- Contribuer à amorcer une approche « économie circulaire » par la filière déchets verts
- Permettre un engagement progressif des acteurs du territoire dans le projet

Description (détaillée) :

Mettre en place une démarche progressive par une succession d'étapes allant du test vers un élargissement puis vers une généralisation du modèle : ...progression dans le temps... →

	Phase de test (T1)	Phase d'élargissement (T2)	Phase de généralisation (T3)
Quels testeurs ?	Mairie de Mauzé/Mignon	Quelques professionnels locaux et collectivités (sous réserve de conformité avec la réglementation)	Professionnels locaux + collectivités + particuliers
Modalités	[Sélection des acteurs par phase T1, T2, T3 nécessitant une phase d'information avant la mise en œuvre technique par Déméter Energies (quels produits recevables dans le méthaniseur ? quelle organisation ? quels services pourraient être proposés (broyage...) ?]		
Bénéfices des acteurs	Une démarche éco-exemplaire engagée par la collectivité	Introduction d'un volet « Eco-exemplarité » des professionnels (Responsabilité Sociale et Environnementale) et des collectivités. Inscription du modèle dans une économie circulaire	Proximité/ service Ou Service de proximité à destination des parties prenantes

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

Actuellement, le projet vise à impliquer seulement des exploitations agricoles du territoire en tant qu'apporteuses de matières.

Qui est concerné par l'action ?

Nous parlerons ici de contributeurs concernés, car ils ont à la fois bénéficiaires, réalisateurs aux côtés de Déméter Energies et partenaires à associer. Selon les étapes de mise en œuvre de l'action : en T1 la commune de Mauzé-sur-le-Mignon, apporteuse de matières adaptées au process du méthaniseur ; en T2 la commune de Mauzé + des professionnels volontaires et d'autres collectivités et en T3 les particuliers qui s'additionnent aux primo-apporteurs.

Les critères d'évaluation

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

En phase de test (T1)	En phase d'élargissement (T2)	En phase de généralisation (T3)
La commune de Mauzé-sur-le-Mignon s'engage pleinement dans l'expérimentation	<ul style="list-style-type: none">- X% des testeurs passent en phase 3 (le pourcentage est à déterminer en fonction de l'état des lieux des acteurs potentiellement concernés sur le territoire) ;- la commune de Mauzé poursuit sa participation au projet ;- d'autres collectivités entrent dans le projet ;- économiquement, le modèle est robuste pour la SAS Déméter Energies sur un terme de 3 ans.	<ul style="list-style-type: none">- La phase T2 est validée (à développer, préciser...) ;- quelques dizaines de particuliers déposent leurs déchets verts dans le circuit de traitement des matières du méthaniseur.

Les matières récoltées dans la phase de test seraient constituées de tontes de pelouses.

Les feuilles mortes seraient-elles un produit à récolter ?

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°3

Titre de l'action proposée :

Accueil du public sur le site

Auteurs de la fiche :

- Christophe GAUTIER
- Marie-France CAPDEVIELLE
- Vincent YGOUT

Objectifs de l'action :

- Faire connaître le principe de méthanisation à divers publics
- Proposer des approches pédagogiques de l'unité de méthanisation
- Favoriser, susciter donc développer la sensibilité écologique
- Informer, sur le site, les publics locaux sur le fonctionnement et l'actualité de l'unité de méthanisation

Description (détaillée) :

L'accueil du (des) public(s) est à développer sur le site de l'unité de méthanisation. Pour cela, il serait judicieux d'envisager une salle d'accueil dédiée aux publics et la plus polyvalente possible pour plusieurs types de configuration d'accueil. Il pourrait également être nécessaire de prévoir des équipements pédagogiques (dans la salle et sur un parcours) avec des panneaux, de la vidéo, des maquettes de la réalité augmentée. La présence d'un animateur pour les scolaires, ponctuellement, sur rendez-vous serait un plus. Pour répondre au mieux aux objectifs, il est possible d'envisager des créneaux de visites (une visite guidée hebdomadaire... sur une période de l'année...)

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

- répond à la méconnaissance de la méthanisation
- répond à un manque d'espace pédagogique local
- répond en partie à un problème d'acceptabilité du projet par la population

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : les publics scolaires (locaux et d'ailleurs), population, groupes d'entrepreneurs, Déméter Energies
- Réalisateurs : la SAS Déméter Energies et ses partenaires (PNR marais poitevin, ...)
- Partenaires à associer : Education Nationale, CAN (office de tourisme + volet environnemental), Ministère de l'Agriculture (lycées agricoles), IREO (institut régional d'enseignement et d'orientation), MFR (maisons familiales rurales)

Les **critères d'évaluation**

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

- Une régulation s'installe dans les visites de classes et que chaque groupe enfant (primaire, collège) du territoire élargi (communes alentours) visite au moins une fois l'unité de méthanisation (visites annuelles de plusieurs enseignants...)
- Des habitants viennent découvrir/visiter
- Des touristes viennent découvrir/visiter

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°4

Titre de l'action proposée :

Elargir le recyclage à d'autres types de déchets

Auteurs de la fiche :

- Maurice ROGER
- Guy CAPDEVIELLE
- Christiane ROCQ-JOLLIVET

Objectifs de l'action :

- Ecologique :
 - réutiliser des déchets à des fins de productions d'énergie (électrique, réutilisation du méthane) à la place d'énergies fossiles = ENERGIE RENOUVELABLE
 - réduire les polluants dans l'environnement
- Economique :
 - Valoriser des déchets
 - Favoriser les circuits courts en matière d'énergie
 - Baisser le prix de l'énergie
 - Pérenniser l'unité de méthanisation si le nombre d'apporteurs venait à diminuer
- Social :
 - Eduquer et informer le public pour trier et réutiliser ses déchets
 - Contribuer à la responsabilisation de chacun sur les problèmes environnementaux

Description (détaillée) :

- Organisation de la collecte des déchets (sur l'unité ? par quels moyens de transports ? de manière collective ou individuelle ?) ;
- Evaluation du bilan carbone ;
- Evaluation de la rentabilité économique ;
- Utilisation par les véhicules de transports du méthane comme source d'énergie ;
- mise en place d'une pédagogie destinée au public.

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

La durabilité du projet

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : la population locale.
- Réalisateurs : la SAS Déméter Energies, les particuliers volontaires, les collectivités territoriales.
- Partenaires à associer : CAN.

Les critères d'évaluation

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

- diminution des déchets
- production d'électricité et de chaleur
- valorisation des exploitations agricoles

Proposition à engager à moyen et/ou long terme ?

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°5

Titre de l'action proposée :

Mise en place d'un panel de nez volontaires

Auteurs de la fiche :

- Pierre-Olivier TOMASI
- Jean-Paul LUCAS
- Olivier DOMINEAU

Objectifs de l'action :

- Rassembler un nombre important de citoyens volontaires dans le périmètre de l'unité de méthanisation
- Repérer collectivement et de manière instantanée les odeurs identifiées comme gênantes
- Engager des actions correctives si nécessaire
- Communiquer sur les évaluations et les corrections apportées

Description (détaillée) :

Il s'agit de mettre en place un groupe de citoyens volontaires pour effectuer des relevés d'odeur sur une période d'épandage avant la construction et la mise en service de l'unité de méthanisation (pour obtenir un état des lieux « olfactif » préalable). Les relevés seraient aussi à effectuer après le démarrage de l'unité. Pour coordonner la mise en place de ce panel de nez, il a été identifié que ATMO Nouvelle Aquitaine (en tant qu'organisme indépendant spécialiste de la qualité de l'air) pourrait être sollicité par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération du Niortais (dans le cadre de la convention qui la lie à ATMO). Plus précisément, ATMO serait amené, en étroite coopération avec la SAS Déméter Energies, à assurer le suivi des relevés d'odeurs et la formulation des éléments d'analyse.

Étapes importantes (liste non exhaustive)

- recruter un panel de nez parmi la population, réparti sur le territoire
- faire des évaluations avant la mise en service pour comparaison (période assez longue pour intégrer au moins une période d'épandage : 9 mois ?)
- mettre en place une base de données accessible par smartphone ou ordinateur
- informer en continu Déméter pour réactivité
- informer la population (cf proposition n°1)

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

- Comment répondre aux inquiétudes de la population concernant les nuisances olfactives que pourraient générer l'exploitation des matières par l'unité de méthanisation
- S'assurer que l'unité de méthanisation ne dégrade pas la qualité de vie (ou ne dégrade pas le cadre de vie des habitants riverains et hyper-riverains)

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : la population de Mauzé-sur-le-Mignon et de Prin-Deyrançon, Déméter Energies.
- Réalisateurs : organisme indépendant (ATMO Nouvelle Aquitaine), la Communauté d'Agglomération du Niortais, les « observateurs » (nez).
- Partenaires à associer : les Mairies de Mauzé-sur-le-Mignon et de Prin-Deyrançon

Les critères d'évaluation

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

... on parvient à recruter un nombre important de nez volontaires correctement répartis sur le territoire, et qu'il en reste un nombre significatif à la fin de la période d'observation.

Les mairies, à travers leurs équipes d'agents, pourraient contribuer à la réussite de l'action en participant à la constitution du panel de nez.

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°6

Titre de l'action proposée :

Ouverture d'une épargne participative pour les particuliers

Auteurs de la fiche :

- Sandrine SERRECCHIA
- Chantal SOULISSE
- Alexis INGRAND

Objectifs de l'action :

- Permettre d'impliquer les habitants dans ce projet de territoire, notamment ceux qui, concernés par le développement durable, veulent investir leur argent sur ce type de projet.
- Faciliter l'implication des particuliers (du secteur mauzéen et au-delà) par un dispositif d'épargne participative
- Apporter des fonds à la SAS Déméter Energies

Description (détaillée) :

La SAS Déméter Energies prend contact avec un organisme gérant le financement participatif (ex : Lumo-France). Celui-ci sera mis en place pendant la phase d'activité de l'unité de méthanisation et ne servira pas au démarrage de l'unité (car le plan de financement est déjà « bouclé » auprès des banques).

Pour certains organismes de financement participatif le montant minimal d'engagement dans l'épargne est de 25€, ouvrant ainsi la possibilité à un grand nombre de personnes de contribuer au financement du projet, dans une proportion qui resterait à l'appréciation de Déméter Energies. Selon le principe d'épargne participative, les épargnants bénéficient d'un taux de rémunération de leur épargne au même titre qu'une épargne « classique », mais en étant pleinement conscient de la destination de leur placement : vers un projet local de développement d'énergie renouvelable.

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

Comment favoriser la participation des habitants par l'intermédiaire d'une contribution financière pour un projet d'énergie renouvelable ?

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : La SAS Déméter Energies, les épargnants
- Réalisateurs : la SAS Déméter Energies, l'organisme de financement participatif.
- Partenaires à associer : la banque qui accompagne le projet.

Les critères d'évaluation

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

... la SAS Déméter Energies parvient à lever une somme significative, d'au moins 25000€ (soit 1000 parts de 25€, qui est la somme minimum)

Quels effets positifs ?

- Les épargnants impliqués en parlent positivement autour d'eux et contribuent ainsi à une communication positive du projet.
- Contribuer à ce financement participatif est un acte d'engagement qui permet de montrer sa « fierté ».

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Proposition d'action n°7

Titre de l'action proposée :

Devenir actionnaire de la SAS Déméter
Energies

Auteurs de la fiche :

- Sandrine SERRECCHIA
- Chantal SOULISSE
- Alexis INGRAND

Objectifs de l'action :

- Permettre à tous de devenir acteurs du projet et de s'impliquer durablement dans le projet (NB : par une valeur de l'action faible, 10€)
- Apporter des fonds à la SAS Déméter Energies

Description (détaillée) :

Il s'agirait de proposer l'ouverture du capital de la SAS Déméter Energies dans une proportion qui resterait à l'appréciation de Déméter Energies afin de favoriser l'implication d'habitants (par exemple : maintenir la valeur nominale de l'action à 10€ pour permettre à n'importe quel habitant de devenir actionnaire). Ouvrir le capital largement aurait pour conséquences de permettre aux actionnaires de participer aux Assemblées Générales et d'avoir accès à toutes les informations relatives au fonctionnement économique global de la SAS Déméter Energies.

A quel(s) problème(s) répond la mise en place de cette action ?

Comment favoriser la participation des habitants par l'intermédiaire d'une contribution financière pour un projet d'énergie renouvelable ?

Qui est concerné par l'action ?

- Bénéficiaires : la SAS Déméter Energies, les actionnaires.
- Réalisateurs : la SAS Déméter Energies
- Partenaires à associer : la banque qui accompagne le projet.

Les **critères d'évaluation**

« à votre avis on pourra dire que cette action aura réussi si... »

... il y a un grand nombre d'actionnaires.

...ils restent, sur le long terme.

Quels effets possibles ?

- Eventuel risque de retrait des actionnaires
- L'actionnaire est un membre actif, qui peut en tirer une fierté, et l'exprimer.

Autre...

Observations, conditions de réussites à réunir ...

Ce qui est nécessaire pour que cette action réussisse

Des propositions complémentaires

Une série de propositions, que le groupe n'a pas eu le temps de développer dans les réunions de travail est également compilée ci-dessous.

Le comité de concertation n'est pas nécessairement attendu pour réagir sur ces idées. Toutefois, il a semblé opportun pour le groupe de concertation de les soumettre à titre d'information, considérant qu'elles peuvent aussi inspirer sur des améliorations supplémentaires.

Voici ces idées, qui n'ont pas été approfondies, mais issues des questions de la réunion de lancement du 3 mai 2016.

Rappel des questions posées au groupe qui ont vu apparaître ces idées complémentaires :

- « **Qu'est-ce qui peut faire du projet d'unité de méthanisation un projet de territoire ?** (*comment faire de ce projet un projet de territoire ? Selon vous, que manque-t-il pour faire de ce projet un projet de territoire ?*)
- « **Qui peut être concerné par ce projet (quels acteurs) ?** (*Qui associer dans ce projet de territoire ? Quels liens seraient à faire entre ce projet et d'autres projets sur la commune/territoire ?*) »
- « **Selon vous, quelle plus-value peut apporter ce projet à votre commune ?** (*en quoi c'est intéressant ? Quels bénéfices, pas seulement financiers, cela peut-il apporter ?*) »

- ⇒ Créer une « branche conseil » pour aider d'autres types d'acteurs sur des projets identiques, éventuellement par le biais du site internet. Assistance à la maîtrise d'ouvrage
 - Acteur concerné : SAS Déméter Energies

- ⇒ Favoriser/susciter/développer l'éco-exemplarité de la commune/de la CAN
 - Acteurs concernés : Mairie, CAN (qui peuvent s'engager sur des projets : traitement des eaux, éolien, transports économes...), Syndicat de pays du marais poitevin.

- ⇒ Comment au travers de l'unité serait-il possible de développer l'activité économique locale ?
 - Acteurs concernés : CAN ; CCI ; Nouveaux entrepreneurs ; Chambre de métiers

4. Conclusion

Les éléments présentés dans cette conclusion correspondent à une série de points importants que les membres du Groupe ont souhaités compiler et porter à la connaissance du comité de concertation.

L'engagement dans le Groupe de concertation a été une chose quelque peu nouvelle pour les habitants volontaires.

En premier lieu, il convient de souligner l'effort de la SAS Déméter Energies de faire participer, de manière volontaire, des habitants du territoire à cette démarche de concertation.

En effet, la mise en œuvre locale de la transition énergétique recouvre de multiples enjeux que nous avons mieux perçu grâce aux intervenants, peu avares de connaissances à partager, qu'elles soient d'ordre technique, juridique ou financier, grâce aussi aux moments de réflexion collective qui nous ont permis de confronter nos idées.

Réfléchir ensemble, c'est la possibilité qui nous a été offerte dans ce groupe de concertation. Nous sommes fiers du résultat de ces travaux, ce n'était pas gagné d'avance, notamment au regard des désaccords connus avec ce projet d'unité de méthanisation. Le Groupe de concertation est un formidable outil d'apprentissage et de formation continue.

Réfléchir ensemble, c'est aussi la possibilité d'apaiser des inquiétudes que certains d'entre nous portaient au début du projet.

Des solutions sont possibles, à condition de se donner du temps pour les élaborer collectivement, nous vous en livrons quelques-unes ici. L'unité de méthanisation est intégrée dans ce que nous percevons comme un projet de territoire, et en même temps cherche à intégrer les collectivités territoriales.

Aussi, nous gardons l'espoir d'avoir été représentatif des habitants et des questions soulevées. Nous sommes fiers de ce résultat. Les propositions rassemblées dans ce document reflètent l'état d'esprit du Groupe de concertation que nous venons de vivre. Que se passera-t-il dans 5 ans ? Où en sera ce projet ? C'est désormais au comité de concertation de se saisir de ces propositions, et nous serons très attentifs sur ce qui en découlera.

Enfin, de tous ces travaux, de tous ces moments passés ensemble à élaborer les solutions pour améliorer le projet, nous retiendrons la transparence, comme un principe transversal, pour les porteurs du projet, les partenaires, les intervenants... c'est à conserver pour la suite du projet.

Nous ne connaissons pas les répercussions de notre travail pour la SAS Déméter Energies... mais cette étape de construction de propositions nous a beaucoup apporté. Notre dernière question pourrait se résumer ainsi : « maintenant, qu'allons-nous devenir, en tant que Groupe de concertation ? »